

RCS : LE HAVRE
Code greffe : 7606

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2013 B 00003
Numéro SIREN : 790 216 576
Nom ou dénomination : 4 S LOG

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2020 sous le numéro de dépôt P2020/000012

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **LE HAVRE**



346525

Dénomination : 4 S LOG
Adresse : 1200 route Des Bleuets LE MIRLIBUT 76430 Etainhus -
FRANCE-

n° de gestion : 2013B00003
n° d'identification : 790 216 576

n° de dépôt : P2020/000012
Date du dépôt : 19/06/2020

Pièce : Ordonnance du Président



346525



REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DU HAVRE

ORDONNANCE

Nous, Christelle BETREMIEUX, Présidente du tribunal de commerce du Havre, assistée de Maître Pierre-Philippe CHASSANG, Greffier associé de la SELARL CHASSANG – LE PAGE,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS 4 S LOG 1200 route DES BLEUETS LE MIRLIBUT 76430 ETAINHUS RCS Le Havre 790 216 576

tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 30/09/2019

Vu les dispositions des articles L. 225-100, L.242-10, R. 225-64 et R. 210-19 du Code de Commerce,

PROROGEONS jusqu'au 30/06/2020

le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2019 de La SAS 4 S LOG 1200 route DES BLEUETS LE MIRLIBUT 76430 ETAINHUS RCS Le Havre 790 216 576 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Le Havre, le 19/06/20

Le Greffier associé,
Pierre-Philippe CHASSANG



La Présidente du tribunal de commerce
Christelle BETREMIEUX



Frais de greffe de la présente ordonnance : 34.72 € TTC (24.02 € HT – 4.8 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original



REQUETE

2009369

A MADAME LA PRESIDENTE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE HAVRE

La soussignée :

- Madame Barbara SCHREIBER, demeurant SAINT AUBIN ROUTOT (76430) – 15, Lotissement Les Tilleuls

agissant en qualité de Présidente de la Société 4 S LOG, Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est situé à ETAINHUS (76430) – 1200, Route des Bleuets – Le Mirlibut immatriculée au registre du commerce et des sociétés du HAVRE sous le numéro 790.216.576,

a l'honneur de vous exposer que, conformément à ses statuts et à l'article L 227-9 du Code de commerce, les comptes annuels de l'exercice social clos le 30 Septembre 2019, auraient dû être approuvés au plus tard au 31 Mars 2020.

Les associés, réunis en assemblée générale ordinaire annuelle le 30 Mars 2020, ont été contraints d'ajourner la réunion, afin de régulariser la situation de la Société et de procéder, à nouveau, à la nomination d'un Commissaire aux comptes au regard des précisions apportées par la documentation et la CNCC suite à la parution de la loi 2019-486 du 22 mai 2019 (loi Pacte) et du décret 2019-514 du 24 mai 2019 fixant les nouveaux seuils de désignation des commissaires aux comptes. Cette nouvelle désignation est intervenue par délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 Mars 2020.

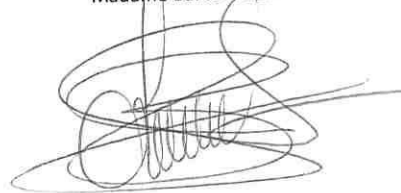
Malgré les dispositions de l'Ordonnance n° 2020-318 du 25 Mars 2020 accordant aux Sociétés un délai supplémentaire de trois mois pour approuver leurs comptes, il s'avère que les mesures sanitaires de confinement n'ont pas permis au Commissaire aux comptes, nouvellement désigner, de réaliser sa mission de contrôle des comptes de la Société 4 S LOG. Sa charge de travail actuelle ne lui permettra pas davantage de rendre ses rapports dans les délais légaux.

C'est pourquoi, la soussignée a l'honneur de vous prier de bien vouloir autoriser la Société qu'elle représente, à bénéficier d'un délai supplémentaire de TROIS (3) mois pour préparer l'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2019 conformément aux dispositions de l'article L 227-9 susvisé.

Fait à ETAINHUS

Le 11 Juin 2020

La Présidente
Madame Barbara SCHREIBER



GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE
TERRE ET MER - LE HAVRE

Acte déposé le

1-2 JUIN 2020

Répart. N°

Notification du

